



Chine - Afrique
La suppression des droits de douane n'est
pas seulement une opportunité commerciale,
mais un test stratégique pour le continent.
Voir page 15

L'ECONOMISTE

LE PREMIER HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE BURKINABE

DU FASO

Apurement de la dette sociale à l'AGSP

Plus de 18.000 agents concernés

- 7 mois pour solder le passif salarial
- D'un montant de plus de 35 milliards FCFA
- Reversements et avancements en jeu

Voir page 2

• **Souveraineté alimentaire:**
la FAO témoin des résultats
satisfaisants au Faso

Voir page 14

• **Coopération économique:**
les échanges entre la Russie et
le Faso se précisent

Voir page 14

• **Plan national de développement
(PND):** la Banque mondiale
apporte son soutien

Voir page 14

Insécurité et lutte contre la fraude
Vers une action publique plus coordonnée

Voir page 11



**SOCIETE
BURKINABE
D'INTERMEDIATION
FINANCIERE (S.B.I.F.)**

Contact:
Avenue John Kennedy-Koulouba-Ouagadougou
Tél: (226) 25 33 04 91 91/92 - Fax: +226 25 33 04 90
E-mail: sbif@fasonet.bf - Site web: www.sbifbourse.bf

Apurement de la dette sociale à l'AGSP

Plus de 18.000 agents concernés

• 7 mois pour solder le passif salarial

• L'État consent un montant de plus de 35 milliards FCFA

• Reversement et avancement en jeu

PLUIS de 35 milliards FCFA, tel est le montant que le gouvernement burkinabè consent en 2026 pour l'apurement progressif du passif social de plus de 18.000 agents de l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP). Cette bonne nouvelle a été portée le 2 avril 2026, en Conseil des ministres par le ministre de la Santé,



2025 : Plus de 11 milliards FCFA engagés au profit de plus de 36.000 agents

Il faut aussi noter qu'à côté de la dette publique que le gouvernement, sous l'impulsion du président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, s'évertue à régler, afin de permettre à l'économie nationale de respirer, il fait aussi de l'apurement de la dette sociale son combat. L'Exécutif s'attèle à régler le passif de sa dette salariale envers certaines catégories d'emplois de l'administration publique. C'est ainsi que plus de 11 milliards FCFA ont été consentis par le gouvernement burkinabè en 2025 envers ses partenaires

Robert Lucien Jean-Claude Kargougou. A travers cette mesure sociale, l'Etat burkinabè enlève une épine dans le pied du Directeur général de l'AGSP, Frédéric Loué. Selon des précisions données à la Direction de la communication et des relations publiques du ministère de la Santé, il a confié que le passif social accumulé au sein de l'AGSP s'expliquait principalement par le retard dans la mise en œuvre de la fonction publique hospitalière, la complexité des actes de carrière, les reversements, les avancements, les indemnités spécifiques, ainsi que les gardes

Solder le passif des gardes

Pour tenir cet engagement, le gouvernement a pris des mesures, afin de régler définitivement ce problème. Il s'agit, entre autres, de l'apurement total du passif social lié à la garde courant avril 2026, et des autres types du passif progressivement jusqu'en fin octobre 2026 ; le paiement sur la base des gardes effectives selon le programme digitalisé à partir du mois d'avril 2026. Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, le gouvernement a pris certaines mesures de fermeté qui portent, d'une part, sur le renforcement du

socials, en s'acquittant de sa dette sociale. Cette dette sociale dont le paiement a débuté depuis le dernier trimestre de 2025, concerne le reclassement des fonctionnaires pour un effectif de 36.670 agents. Le paiement de cette dette sociale résulte d'un engagement pris par le Conseil des ministres en sa séance du 30 juillet 2025, qui a adopté un rapport relatif à la mise en œuvre des avancements de classe des fonctionnaires d'Etat, conformément aux dispositions de la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015, portant statut général de la Fonction publique d'Etat.

L'ECONOMISTE DU FASO

DIRECTRICE DE PUBLICATION:
Sandrine Elza HÉBIÉ/SAWADOGO

RÉDACTION

Rédacteur en Chef
Sandrine Elza SAWADOGO

Journalistes

Sandrine Elza SAWADOGO
Joel BOUDA
Nisreen KEITA
Ambèternifa Crépin SOMDA
Moumouni SIMPORE
Martin SAMA

ADMINISTRATION

Directrice Administrative et Financière
Marie Josephine
SANGARE/LAMIZANA

Assistante:

Caroline YAGUIBOU

Chef Infographe
Ali DAKUYO

RECEPISSE N°687/2013/CAO-TGI/OUA/PF

Service Internet:

Internet:

<http://www.leconomistedufaso.com>

E-mail: contact@leconomistedufaso.com

ISSN/ 2630-1008

Avenue de l'UEMOA-Zone ZACA-Ouagadougou
Tél.: 00226 25 33 33 50 / Fax: 00226 25 33 33 88
Impression: Ocolor SARL, Ouagadougou

L'ECONOMISTE DU FASO
une publication du groupe Eco-Médias,
filiale de Global Communication

Les causes du passif social de l'AGSP ?

- **LES reversements dont les actes de prise de service sont pris en retard ;**
- **- Les nouvelles indemnités créées par le décret 2018/814 qui portent sur les indemnités de risque et de contamination ;**
- **- L'augmentation de l'indemnité d'astreinte ;**
- **- L'indemnité de formation spécialisée pour les médecins spécialisés ;**
- **Pour les cas d'avancement d'échelon**
- **- L'indemnité de garde effective. □**

effectives. A titre illustratif, il ressort qu'à la fin de l'année 2025, le montant dudit passif était de 35.423.593.620 FCFA. Ce sont plus de 18.000 agents relevant de l'AGSP qui sont concernés par cette mesure d'apurement du passif social, selon le ministère de la Santé. Un délai de sept mois, à compter d'avril 2026, est retenu pour l'apurement du passif. D'ores et déjà, le Directeur général de l'AGSP révèle que 22.594 actes de carrière ont été identifiés, dont 4.139 décisions de reversement et 18.455 décisions d'avancement, avec pour objectif une prise en charge accélérée dans les semaines à venir.

contrôle de l'effectivité de la garde et de la présence des agents, et d'autre part, sur la mise en place d'un comité interministériel de suivi du processus et du niveau d'apurement du passif impliquant toutes les parties prenantes. La mise en œuvre de ce plan d'apurement, selon le gouvernement, permettra aux agents de santé de travailler dans les conditions optimales et de continuer à offrir les soins et services de santé et de nutrition de qualité aux populations. Il faut préciser que depuis sa création, l'AGSP est régulièrement confrontée à des déficits de prise en charge de certains éléments salariaux qui constituent à ce jour un passif important.

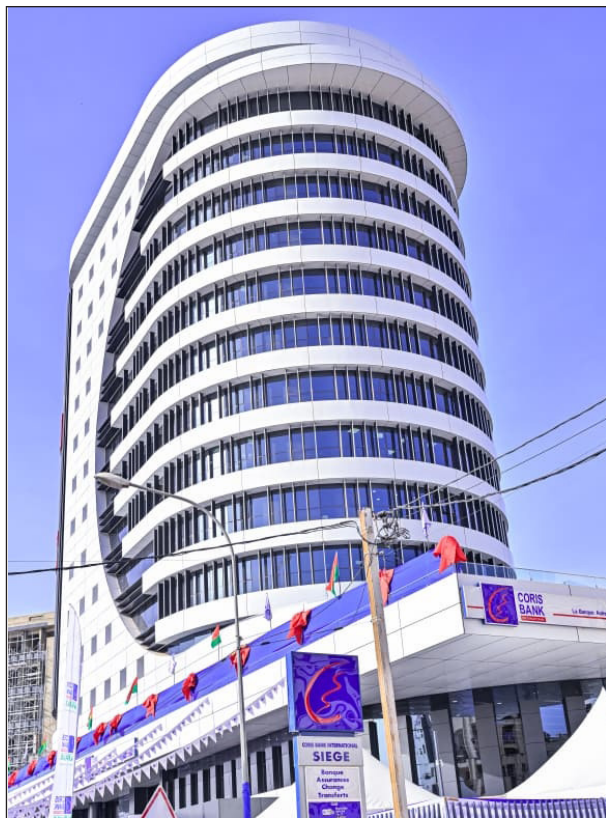
Le social au cœur des priorités du gouvernement

Le gouvernement burkinabè ne s'est pas limité à apurer sa dette sociale, il a aussi fait du renforcement de la protection sociale des populations un défi majeur. Dans sa déclaration sur la situation de la Nation, prononcée le 30 janvier 2026 devant les Députés de l'Assemblée législative du Peuple (ALP), le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo, est revenu sur ces actions. Le chef de l'Exécutif a évoqué l'octroi des bourses scolaires aux orphelins des pensionnés de la CARFO et de la CNSS, le financement de 102 projets au profit des travailleurs déflatés et retraités et près de 175.000 personnes immatriculées au régime d'assurance maladie universelle, dont 31.441 bénéficieront des prestations de la phase pilote dès ce premier trimestre 2026. A ces mesures, il y a eu l'amélioration de l'administration publique au service du peuple, qui a nécessité le recrutement de 10.150 nouveaux agents. □

Ambèternifa Crépin SOMDA

Coris Bank International-SA

Un siège neuf inauguré à Ouagadougou



Le siège de Coris Bank International (CBI-SA) trône désormais dans le quartier administratif de Ouagadougou. (Ph. Yvan Sama)



La coupure du ruban par le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo, avec à ses côtés (à g.), le parrain, le président de l'Assemblée législative du Peuple, Docteur Ousmane Bougouma, et (à d.) le Président du Groupe Coris, Idrissa Nassa.

nous vous le dédions". Il a eu des mots de gratitude à l'endroit des autorités de régulation.

CBI-SA, banque leader

Pour la Directrice générale de CBI-SA, Gisèle Gumedzoé, le siège est le symbole visible d'une ambition clairement affichée, celle de bâtir une institution financière solide, innovante et pleinement engagée dans le financement du développement économique. Elle a indiqué qu'au fil des années, la Banque autrement s'est progressivement affirmée comme la banque leader dans le paysage bancaire national et un acteur de premier rang au plan sous-régional. Des prouesses qu'elle attribue à la confiance des clients, au soutien

nomie. Elle mentionne que CBI-SA ambitionne d'être un accélérateur de croissance des entreprises et de l'économie par le soutien de l'investissement productif, de l'innovation et la création de valeur dans notre pays. Pour avoir permis que CBI-SA ait un siège flambant neuf, Gisèle Gumedzoé a tenu à rendre un vibrant hommage à la vision du Président du Groupe Coris, Idrissa Nassa.

Le gouvernement salue le rayonnement de CBI-SA à l'international

Pour sa part, le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo, patron de l'événement, a signifié que l'inauguration du siège de CBI-SA constituait une étape

- **L'infrastructure construite à hauteur de 19 milliards FCFA**

- **La fidélité de la clientèle reconnue**

- **L'engagement du personnel salué**

Le siège de Coris Bank International (CBI-SA) trône désormais dans le quartier administratif de la capitale politique du Burkina Faso, Ouagadougou. L'immeuble, qui se distingue par sa hauteur imposante de 14 étages (R+14), a été inauguré le 03 avril 2026, à Ouagadougou. Dans le paysage urbain de Ouagadougou, c'est une prouesse technique qui en fait l'un des bâtiments les plus hauts et les plus modernes du quartier des affaires. Il est doté d'un sous-sol, soit un total de 16 niveaux, le positionnant dans la catégorie des immeubles de grande hauteur (IGH). Plus qu'un siège, c'est un joyau infrastructurel construit sur une superficie totale de 3.172 m², durant près de 5 ans. D'une capacité d'accueil de 700 usagers, doté de plusieurs salles de réunions, le siège offre désormais un cadre spacieux, accueillant et moderne au bonheur du personnel, mais surtout à l'endroit de la clientèle de CBI-SA. Selon le président du Conseil d'administration (PCA) de CBI-SA, Emmanuel Sawadogo, le nouveau siège incarne la volonté de bâtir une institution encore plus performante, plus innovante et plus engagée au service des Burkinabè.

Il a saisi l'occasion pour exprimer sa reconnaissance au personnel pour son engagement constant, son professionnalisme et son sens élevé du service, qui constituent une véritable force motrice de l'institution. Aux millions de clients de CBI-SA, il a eu ces mots: "Vous êtes le porte-flambeau de la solidité financière de notre institution et cet édifice vous appartient,

La mobilisation de ressources au service de l'économie au 31 décembre 2025

-CORIS Bank affichait un Total bilan de plus de 2800 milliards FCFA ;
-Le financement direct à l'économie s'élève à plus de 1200 milliards FCFA ;
-Les financements souverains à plus de 900 milliards FCFA ;
-Le réseau est porté par 65 agences réparties dans 15 régions du pays.
Notre présence dans ces régions contribue au renforcement de la résilience de nos populations. □

Source : Discours de la Directrice générale de CBI-SA

des partenaires et à l'engagement remarquable des équipes de CBI-SA qui a su développer une expertise reconnue dans l'accompagnement des entreprises, des ménages, le financement des projets structurants et la mobilisation de ressources au service de l'éco-



La Directrice générale de CBI-SA, Gisèle Gumedzoé, a indiqué que Coris Bank International s'est progressivement affirmée comme la banque leader dans le paysage bancaire national et un acteur de premier rang au plan sous-régional (Ph. Yvan Sama).

importante dans l'évolution du paysage financier et du Burkina Faso. Il a relevé qu'en 18 ans d'existence, CBI-SA soutien et continue de soutenir les entreprises, les ménages, les acteurs du monde rural et les investisseurs, tout en renforçant l'inclusion financière de nos pays. Des atouts qui, selon lui, amène la banque à participer de manière significative à la mobilisation de l'épargne nationale et au financement des secteurs productifs, piliers essentiels du développement économique. Laquelle contribution est précieuse, au regard, dit-il, des épreuves difficiles que traverse le pays. Jean Emmanuel Ouédraogo a salué le rayonnement de la Banque Autrement à l'international.

A titre d'exemple, le Groupe Coris est présent dans 12 pays et continue de porter haut les couleurs du Burkina Faso sur l'échiquier financier africain. L'inauguration a connu la présence effective du président de l'Assemblée législative du Peuple, Docteur Ousmane Bougouma, du ministre de l'Economie et des Finances, Docteur Aboubakar Nacanabo, des membres du gouvernement, ainsi que de nombreuses personnalités du monde économique, du patronat burkinabè et d'une délégation du patronat béninois. □

RD

Plan national de développement (PND)

La Banque mondiale apporte son soutien

• **A travers les nouveaux cadres de partenariat pays**

• **Alignés sur les priorités nationales**

• **Et l'accélération d'une croissance inclusive portée par le secteur privé**

Le Groupe de la Banque mondiale a décidé de soutenir les nouveaux cadres de partenariat pays (CPF) avec le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad pour la période 2026-2031. L'information a été donnée le 7 avril 2026, sur le site web de l'institution de Bretton Wood. Ces cadres visent à stimuler la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, en renforçant le capital humain, les infrastructures et la productivité agricole, tout en appuyant des réformes ciblées et le développement du secteur privé.

Les discussions avec les autorités ont porté sur les grandes orientations de développement du pays, avec un accent particulier sur la sécurité, le développement territorial, et la résilience économique. Les autorités ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération avec la Banque mondiale pour répondre aux besoins urgents des populations tout en poursuivant

inclusive et alignée sur les priorités nationales. Début avril 2026, soit près d'un an après, la Banque mondiale annonce soutenir un nouveau Cadre partenariat pays. « Ce partenariat inédit renforce la collaboration entre les quatre pays du Sahel et le Groupe de la Banque mondiale, grâce à une approche intégrée d'« Un seul Groupe de la Banque mondiale ». Il mobilise les atouts complémentaires de l'Association internationale de développement (IDA), de la

(Agriconnect), ils accompagnent la vision d'un Sahel pacifié et réconcilié, offrant des perspectives économiques durables aux millions de jeunes sahéliens. »

Alignés sur les priorités nationales

Les nouveaux CPF sont étroitement alignés sur les priorités nationales de développement des pays du Sahel central : le Programme de refondation de la République (PRR) du Niger, le Plan national de développement Tchad Connexion 2030, la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033) du Mali, ainsi que le Plan national de développement (PND) 2026-2030 – Relance du Burkina Faso. Ces cadres stratégiques mettent l'accent sur le renforcement de la gouvernance, la diversification économique et l'accélération d'une croissance inclusive et résiliente portée par le secteur privé.

Axés sur les résultats, les CPF visent à traiter les causes profondes de la fragilité, des conflits et de la violence, notamment, en améliorant l'accès aux services sociaux essentiels et en favorisant de meilleures opportunités économiques, avec une attention particulière aux populations vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes déplacées internes.

Olivier Buyoya, Directeur de division d'IFC pour l'Afrique de l'Ouest, a précisé que : « un secteur privé fort et innovant est primordial pour attirer l'investissement, accroître la productivité, créer des emplois et renforcer la résilience économique face aux chocs exogènes et endogènes ». Pour lui, « Dans les pays du Sahel central, un écosystème dynamique de petites et moyennes entreprises, appuyé par des investissements privés et des réformes incitatives, notamment dans l'énergie et l'agro-industrie, est essentiel pour convertir le potentiel économique de la région en progrès socioéconomiques tangibles ».

Dans un contexte contraignant du Sahel central, marqué par l'insécurité, l'enclavement, les défis liés à la gouvernance, et les obstacles à l'investissement, « la MIGA compte jouer un rôle clé en capitalisant sur les points d'entrée créés par les interventions de l'IDA et de l'IFC, ainsi que par l'opérationnalisation de la Plateforme de garanties du Groupe de la Banque mondiale, tout en maintenant une collaboration étroite avec les investisseurs actifs, afin de soutenir durablement les flux d'investissement au bénéfice des MPME », a annoncé, pour sa part, Muhamet Bamba Fall, Directeur Industries, MIGA. □

Retour sur le CPF 2018-2023 avec le Burkina Faso

C'EST en juillet 2018 que le Groupe de la Banque mondiale a adopté son Cadre de partenariat (CPF) avec le Burkina Faso pour la période 2018-2023. Ce cadre a guidé l'action du Groupe de la Banque mondiale pour accompagner le pays dans la mise en œuvre de son Plan national de développement économique et social (PNDES).

Fruit de larges consultations auprès des secteurs public et privé, de la société civile, y compris des jeunes, des femmes et des partenaires au développement, l'objectif du CPF c'est aussi aider le Burkina à renforcer la gouvernance économique et la participation citoyenne.

« Lors de la table ronde sur le financement du PNDES à Paris, en décembre 2016, le Groupe de la Banque mondiale avait pris l'engagement d'accompagner le Burkina Faso dans la mise en œuvre de son plan de développement ambitieux. À ce jour, ce sont plus de 800 millions de dollars qui ont été alloués au pays. Au total, grâce à ce nouveau cadre, plus de 2 milliards de dollars en dons et crédits concessionnels seront injectés dans l'économie burkinabè, avec notamment, un financement record de 300 millions de dollars récemment alloué au secteur stratégique de l'eau et de l'assainissement », avait expliqué Cheick Kanté, responsable des programmes de la Banque mondiale pour le Burkina Faso. □

Le Groupe de la Banque mondiale a décidé de soutenir les nouveaux cadres de partenariat pays (CPF) avec le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad pour la période 2026-2031. L'information a été donnée le 7 avril 2026, sur le site web de l'institution de Bretton Wood. Ces cadres visent à stimuler la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, en renforçant le capital humain, les infrastructures et la productivité agricole, tout en appuyant des réformes ciblées et le développement du secteur privé.

Pour le cas du Faso, c'est l'aboutissement d'un processus qui a pris un coup d'accélérateur en juin 2025, à l'occasion de la visite à Ouagadougou de l'Administrateur Harold Tavares. Ce dernier a eu un entretien avec Dr Aboubakar Nacanabo, ministre de l'Économie et des Finances, Gouverneur du Burkina Faso auprès du Groupe de la Banque mondiale, et une audience avec le Premier ministre, Jean Emmanuel Ouédraogo.

M. Tavares, l'Administrateur du Groupe Afrique II de la Banque mondiale, avait effectué une visite officielle au Burkina Faso, une mission qui s'inscri-

voit dans le cadre du dialogue stratégique en amont de la préparation du nouveau Cadre de partenariat pays (CPF). Les discussions avec les autorités ont porté sur les grandes orientations de développement du pays, avec un accent particulier sur la sécurité, le développement territorial, et la résilience économique. Les autorités ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération avec la Banque mondiale pour répondre aux besoins urgents des populations tout en poursuivant

les réformes structurelles. En retour, l'Administrateur a partagé les grandes lignes du nouveau cadre d'élaboration du CPF, qui met l'accent sur la simplification des procédures et l'appropriation par les pays de leurs politiques de développement. Il a souligné l'importance d'une approche

Société financière internationale (IFC) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), afin d'élargir l'accès des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au financement, de renforcer les chaînes d'approvisionnement et de créer davantage d'emplois de meilleure qualité », peut-on lire dans le communiqué de l'institution. « Les CPF placeront les populations au cœur de l'action, appuieront les leviers indispensables à l'accélération de la croissance et du progrès, et renforceront l'intégration transfrontalière, afin de promouvoir un développement équilibré dans le Sahel », a déclaré Clara de Sousa, Directrice de division du Groupe de la Banque mondiale pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. « Ils cibleront des secteurs à fort potentiel d'emplois, soutiendront des programmes régionaux et des projets transfrontaliers à fort impact. Soutenant les initiatives clés du Groupe de la Banque mondiale en santé (Couverture santé universelle), électricité (Mission 300) et agriculture

Nous écrire pour vos :

- **Nominations**
- **Conférences de presse**
- **Calendriers d'affaires :**
colloques, foires, salons, séminaires, etc.

**L'ECONOMISTE
DU FASO**

Avenue de l'UEMOA - Zone ZACA - Ouagadougou
Tél. : +226 25 33 33 50 - Fax: +226 25 33 33 88 - 03 BP: 7138
Email: contact@leconomistedufaso.bf/ Site: www.leconomistedufaso.bf

Digitalisation de l'Administration

Le Trésor public innove avec LANAYA et e-BDT



A en croire le DG du Trésor, les deux plateformes ont été conçues selon les standards de sécurité les plus exigeants, afin de garantir la protection absolue des données et des fonds des clients.

En présence de plusieurs membres du gouvernement, un clic du ministre de l'Economie, Aboubakar Nacanabo, a marqué le lancement officiel des deux plateformes. (Ph. Yvan Sama)



- Pour se rapprocher de la clientèle
- Et garantir la célérité et la transparence
- Entièrement conçues au Burkina

« Le Trésor public de demain est connecté, transparent, et souverain ». Telle est la conviction de son Directeur général, Patindé Jean Yves Bélem. Le 3 avril 2026, à Ouagadougou, cette conviction s'est matérialisée par le lancement officiel de deux plateformes digitales majeures : LANAYA et e-BDT. Ce fut lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Economie et des Finances, Dr Aboubakar Nacanabo.

LANAYA est la plateforme de téléprocédures du Trésor public. Elle offre aux usagers et partenaires de l'administration financière la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives en ligne et de suivre l'évolution de leurs dossiers de paiement tout au long du circuit d'exécution de la dépense publique. La plateforme permet, notamment, le suivi des factures, d'effectuer des procédures dématérialisées ou non et même d'échanger avec un agent de l'administration, via un espace d'interaction. Et tout cela, sans avoir à franchir le seuil d'un guichet, c'est-à-dire à distance. De quoi faciliter la tâche aux usagers, d'autant plus que ces démarches exigeaient autrefois plusieurs jours de traitement, selon le DG du Trésor et de la Comptabilité publique, Patindé Jean Yves Bélem.

Quant à e-BDT, il s'agit d'une plateforme de banque en ligne multicanal. Accessible via une application web, ainsi que des applications mobiles Android et iOS, cette solution vise à moderniser la relation entre la Banque des dépôts du Trésor (BDT) et ses clients, en offrant un accès simplifié, sécurisé et permanent aux services bancaires. Les fonctionnalités intégrées à la plateforme sont de nature à couvrir les besoins essentiels des clients. En effet, ces derniers ont la possibilité de : consulter les soldes et mouvements de leurs comptes en temps réel ; effectuer des opérations de virement intra-Trésor et vers des banques tierces ; de demander des chéquiers et des cartes

bancaires ; de soumettre des réclamations, déclarations d'incidents (perte de chèque, carte, etc.).

En termes d'accessibilité, il faut dire que chacune des deux plateformes a sa particularité. Ainsi, pour accéder aux services de LANAYA, l'utilisateur doit se servir d'un numéro IFU et de données de e-SYNTAX comme identifiants. Quant à e-BDT, son accès est exclusivement réservé aux clients de la Banque des dépôts du Trésor. LANAYA est accessible via l'hyperlien <https://lanaya.finances.bf> et e-BDT via <https://e-bdt.finances.bf/login>.

un accès équitable et permanent aux services du Trésor. Deuxième impératif, la célérité. Il s'agit, selon Jean Yves Bélem, de réduire les délais de traitement et de supprimer les frictions inutiles dans les opérations financières de l'État et de ses partenaires. L'autre impératif est la transparence, avec l'objectif d'assurer une traçabilité complète des flux et des décisions. Pour le ministre Aboubakar Nacanabo, le service bancaire public gagne en fluidité, en rapidité et en efficacité avec cette innovation. « Il s'adapte aux exigences

Des solutions digitales entièrement burkinabè

POUR le Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, la nationalité des concepteurs des deux plateformes lancées a toute son importance, dans un contexte de valorisation des compétences locales. « Ce qui nous remplit de fierté, c'est que LANAYA et e-BDT sont des œuvres burkinabè, conçues, développées et déployées au Burkina Faso, par des femmes et des hommes du Burkina Faso, pour les besoins spécifiques de notre économie et de notre administration », s'est réjoui Jean Yves Bélem. Et d'ajouter : « Elles ne sont pas une importation clé en main, elles sont la preuve que notre pays dispose des compétences nécessaires pour piloter sa propre transformation numérique ». □

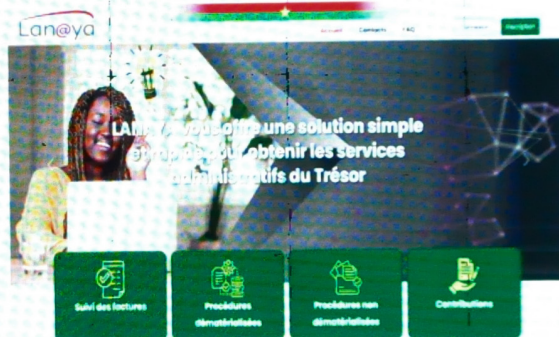
Pour le Directeur général du Trésor, ces deux outils répondent à trois impératifs fixés dès le départ. Le premier est l'accessibilité, qui consiste à garantir à chaque client, où qu'il soit,

d'un environnement économique en constante évolution et répond aux attentes d'usagers de plus en plus connectés », a-t-il déclaré.

Pour le gouvernement, la mise en place des deux solutions digitales traduit une volonté de bâtir une administration financière moderne, capable d'allier rigueur, célérité et transparence. « À travers ces plateformes, notre administration fait le choix d'apprendre, de se transformer et d'anticiper les exigences de demain », a déclaré le Dr Aboubakar Nacanabo. Alors que ces innovations sont destinées à plusieurs cibles (organismes publics, associations, ONG, entreprises, projets et programmes, particuliers, etc.), le chef du département de l'Economie et des Finances a souligné que la réussite de cette transformation reposait sur l'ensemble des acteurs, appelés à s'approprier pleinement ces outils, à en faire des instruments de travail au quotidien et à les utiliser avec confiance. □

II- PRINCIPALES FONCTIONNALITES

LANAYA



Vue de l'interface de LANAYA.

B K


 Semaine du 02 au
 08 avril 2026

Au titre des Conseils des ministres des pays de la zone UEMOA, les équipes de la SA2IF vous présentent le résumé suivant.

BENIN

A la date du 08 avril 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres béninois n'a été publiée. Le dernier remonte au mercredi 11 mars 2026.

BURKINA FASO

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le jeudi 02 avril 2026, en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 34 mn, sous la présidence de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté un décret modifiant les statuts particuliers de la CAMVET, initialement approuvés par le décret n°2024-0967/PRES/PM/MARAH/MEFP/MDI-CAPME du 20 août 2024.

Ce nouveau décret consacre également la nouvelle dénomination de la structure : « Centrale d'approvisionnement en médicaments vétérinaires » (CAMVET).

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

Le Conseil a adopté un décret portant organisation, composition, attributions et fonctionnement du dispositif national de coordination des associations.

Ce texte met en application la loi n°011-2025/ALT du 17 juillet 2025 portant liberté d'association, en instituant un cadre formel dénommé « Cadre national de coordination, de concertation et de suivi des associations (CNCCSA) ».

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté trois (03) décrets.

Le premier décret porte dissolution du Centre national de semences forestières (CNSF). Cette décision vise à mettre fin aux conflits d'attributions avec le Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) et s'inscrit dans la politique de rationalisation des structures publiques.

Le deuxième décret porte autorisation de perception de recettes par la Grande Chancellerie des Ordres burkinabè. Il s'agit



d'une relecture du décret n°2009-723/PRES/PM/MEF/GC du 16 octobre 2009.

Le troisième décret modifie le décret n°2013-1053/PRES/PM/MATS/MEF du 11 novembre 2013 portant création de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil a adopté un rapport relatif à une demande d'autorisation pour la passation et l'exécution de marchés publics dans le cadre des projets spécifiques 2026 du ministère de la Justice.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'un membre au Conseil du service universel des communications électroniques (CSU).

Ce décret consacre la nomination de Monsieur Abou-Bakar TRAORE, Mle 248 050 Y, Ingénieur de conception en informatique, en qualité de membre représentant le ministère de la Famille et de la solidarité, pour un premier mandat de trois (03) ans.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier décret porte modification du décret n°94-391/PRES/MICM/EAU du 02 novembre 1994 relatif à la transformation de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) en Société d'État.

Le second décret modifie le décret n°2024-0710/PRES/PM/MDICAPME/MARAH/MEFP du 26 juin 2024 portant création de la Centrale d'achat de médicaments vétérinaires (CAMVET).

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Le Conseil a adopté un rapport relatif à une demande d'autorisation pour la passation et l'exécution de marchés publics dans le cadre des projets spécifiques 2026 du MEBAPLN.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le Conseil a été informé par le **ministre de la Santé** d'un plan d'apurement du passif social de l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP). À fin 2025, ce passif s'élève à 35 423 593 620 F CFA, en raison de déficits récurrents dans la prise en charge de certains éléments salariaux.

COTE D'IVOIRE

A la date du 08 avril 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres ivoirien n'a été publiée. Le dernier remonte au mercredi 1er avril 2026.

GUINEE BISSAU

A la date du 08 avril 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres bissau-guinéen n'a été publiée.

MALI

Le Conseil des ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 8 avril 2026, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du **ministre des Affaires**

étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de financement du Projet d'Accès d'Urgence aux Services essentiels au Mali, signé le 1er avril 2026 à Bamako entre le Gouvernement du Mali et l'Association internationale de Développement.

Sur le rapport du **ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle**, le Conseil des Ministres a adopté un décret portant approbation de la Stratégie nationale de l'Entrepreneuriat et son Plan d'actions 2026-2030.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social a informé le Conseil des Ministres de la tenue de la 114^e Session de la Conférence internationale du Travail, prévue du 1er au 12 juin 2026 à Genève, Suisse.

Par ailleurs, le ministre de la Santé et du Développement social et le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle participeront respectivement aux sessions du Conseil d'Administration de la Conférence interafricaine de Prévoyance sociale et du Comité exécutif de l'Association africaine des Services d'Emplois publics. En marge de la conférence, le ministre chargé du Travail participera aux travaux de la 42^e Session extraordinaire du Conseil d'Administration du Centre régional africain d'Administration du Travail.

Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a informé le Conseil :

- De la participation du Mali au 11^e Sommet de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, tenu les 28 et 29 mars 2026 à Malabo, Guinée Équatoriale. Sous le thème « Une organisation transformée et renouvelée dans un monde en mutation », le sommet a renforcé



Levée de fonds • Ingénierie financière • Conseil et Formation
Garanties de financement • Portefeuille de titres en compte géré

SA2IF (Société Africaine d'Ingénierie et d'Intermédiation Financière) Sise au Burkina Faso, Ouagadougou –
RCCM N° BF OUA 2022 B1537, IFU : 00174085C Agrément N° CREPMF/2022/120 du 05/08/2022 sous le
numéro "SGI/2022-02" BP 459 Ouaga Kossyam 10010 Ouagadougou- Burkina Faso

Site web: www.sa2if.com - Email: clients@sa2if.com Tel: (+226) 64 36 99 99 / 75 20 01 01

FINANCES-BOURSE

ministres des pays de la zone UEMOA

la présence diplomatique du Mali et permis de promouvoir ses priorités, notamment au sein de la Confédération des États du Sahel. Le ministre, au nom de la Confédération, s'est félicité de l'intégration des enjeux de paix et de sécurité dans la « Déclaration de Malabo » et a rencontré la communauté malienne à Malabo et Bata.

- De la participation du Mali à la Réunion ministérielle des pays africains champions du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, tenue le 1er avril 2026 au Caire, Égypte.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a présenté les conclusions de la 14^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce, tenue du 26 au 29 mars 2026 à Yaoundé, Cameroun.

Le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration a informé le Conseil de l'organisation de la 2^e édition du Grand Prix Cycliste de l'Office de Radio et Télévision du Mali, prévue le 11 avril 2026.

Placée sous le thème « Pédaler pour la paix et l'unité », la course de 35,100 km regroupera des cyclistes du Burkina Faso, du Mali et du Niger et contribuera à la promotion du sport et de l'intégration régionale dans l'espace AES.

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a présenté la mise en œuvre du Projet « MALIDENYA », visant à valoriser les valeurs fondamentales maliennes à travers :

- le développement d'une identité visuelle ;
- le renforcement du patriotisme chez les citoyens ;
- l'appropriation des symboles et valeurs nationales ;
- la création d'un programme radio-télévisé dédié à la diffusion des valeurs du « Maaya » et du « Dambé ».

Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté la situation épidémiologique, marquée par une stagnation du nombre de cas confirmés de dengue.

Le Président de la Transition a rappelé à la population le respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

NIGER

A la date du 08 avril 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres nigérien n'a été publiée. Le dernier remonte au vendredi 27 mars 2026.

SENEGAL

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 08 avril 2026, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'État a débuté sa communication en adressant, à l'occasion des célébrations de la fête de Pâques, ses félicitations et sa solidarité à la Communauté chrétienne, avant d'aborder les points suivants :

Célébrations de la Fête nationale
Le Président de la République a rappelé que le Sénégal a célébré le 04 avril 2026 le 66^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. Il a salué le succès des célébrations, notamment la délocalisation à Thiès de la prise d'armes et du Grand défilé national, en présence du Président gabonais Brice Clotaire Oligui NGUEMA. Il a félicité les populations, les autorités locales et l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité pour leur mobilisation et leur professionnalisme.

Le Président a réaffirmé son engagement à renforcer la présence des FDS sur le territoire, leur équipement, leur modernisation et leur excellence, et a rappelé au Gouvernement la nécessité de poursuivre la délocalisation des activités de célébration et le déploiement du Programme spécial de réalisation d'infrastructures dans les régions hôtes.

Exploitation et régulation des autoroutes

Le Chef de l'État a souligné que la réalisation et l'exploitation des autoroutes contribuent au désenclavement des zones de production, à l'urbanisation et à la mobilité urbaine et interurbaine. Il a salué l'avancement des travaux de l'autoroute Mbour-Fatick-Kaolack (92%) et demandé au Ministre des Infrastructures la mise en service de la section Mbour-Thiadiaye et l'accélération des travaux des tronçons Thiadiaye-Kaolack et Dakar-Tivaouane-Saint Louis.

Gouvernance des transports terrestres

Le Président a insisté sur la sécurité routière et la modernisation des transports terrestres. Il a relevé la récurrence des grèves dans le secteur, perturbant la circulation et l'économie, et a appelé au renforcement du dialogue social et à l'application des recommandations des états généraux des Transports.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la Coopération et des partenariats
Le Chef de l'État a annoncé qu'il présidera la Rentrée solennelle du Barreau le 09 avril 2026 et effectuera une tournée économique dans la Région de Kolda du 12 au 14 avril 2026.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier Ministre a présenté sa communication autour de trois points principaux :

Réforme de l'École nationale d'Administration (ENA)

Le Premier Ministre a souligné le rôle stratégique du capital humain dans la transformation du Sénégal et a présenté le projet de réforme de l'ENA. Cette réforme vise à former des cadres hautement qualifiés, capables de mettre en œuvre les politiques publiques alignées à la Vision 2050, tout en renforçant la crédibilité de l'ENA comme ascenseur social et levier de cohésion nationale.

Face aux limites du décret n°2011-1704 du 06 octobre 2011 régissant l'ENA, le Premier Ministre propose une réforme globale, inclusive et intégrée pour moderniser le profil du manager public. Un Comité de pilotage, sous la supervision du Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, sera mis en place pour conduire la réforme et engager des concertations avec l'ensemble des acteurs concernés.

Les réformes prévues portent sur :

- L'élaboration d'un nouveau décret abrogeant l'actuel ;
- La modernisation des outils de gestion et l'augmentation des ressources financières
- La réorganisation des sections et la modernisation du matériel d'enseignement, avec une intégration accrue du numérique ;
- La création d'un Institut de Formation à Distance (IFD) ;
- L'adaptation au système LMD et l'ouverture d'un parcours doctoral.

Nouvelle doctrine du secteur informel
Le Premier Ministre a rappelé que l'économie informelle constitue une fragilité structurelle. La formalisation est un levier de compétitivité, de création d'emplois décents et de transformation structurelle de l'économie.

Il a noté que la Stratégie nationale intégrée de Formalisation de l'Économie informelle (SNIFEI 2022-2026) n'a pas atteint tous ses objectifs et a demandé une évaluation indépendante pour élaborer une stratégie renouvelée.

L'informel a été classé en quatre catégories : survie, transition, optimisation et illicite. Les priorités seront :

- L'opérationnalisation du statut de l'entrepreneur ;
- L'immatriculation comme condition d'accès aux avantages publics ;
- Une protection sociale visible et accessible ;

- Une lutte renforcée contre la fraude organisée.

Le Premier Ministre a demandé au Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, de proposer dans 15 jours l'organisation d'un Conseil interministériel dédié à la formalisation, devant adopter une stratégie renouvelée avec feuille de route, objectifs chiffrés et arbitrages budgétaires et réglementaires clairs.

Projet de restructuration globale du Réseau de Transport en Commun (RTC)

Le Premier Ministre a présenté le projet de restructuration du RTC de Dakar, d'un montant de 267 milliards FCFA, piloté par le Conseil exécutif des Transports urbains durables de Dakar (CETUD). Ce projet vise à :

- Réorganiser le réseau de bus pour mieux connecter les usagers aux transports de masse ;
- Améliorer la desserte des zones périphériques ;
- Déployer des bus à faible émission et des infrastructures modernes ;
- Professionnaliser les opérateurs du secteur.

Il a donné instruction aux ministres de l'Économie, du Plan et de la Coopération, et des Finances et du Budget, de lever rapidement les obstacles opérationnels pour permettre le démarrage du projet.

Enfin, il a demandé aux ministres des Infrastructures, des Transports terrestres et aériens, de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du Territoire, et des Forces armées, après concertation, de présenter un avis sur la faisabilité du Stade de Ouakam sur le site de l'Ancienne Piste.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines et le Ministre des Finances et du Budget ont fait une communication conjointe sur l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur l'approvisionnement et l'évolution des prix des produits pétroliers et de l'électricité.

Le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme du Service public a fait une communication portant sur la présentation du projet de loi portant Code du Travail et du projet de loi portant Code de la Sécurité sociale.

TOGO

A la date du 08 avril 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres togolais n'a été publiée. Le dernier remonte au mercredi 1er avril 2026. □

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
N° --- -004



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons
Ouagadougou, le 24 MARS 2026

LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'HOMOLOGATION DES SYSTEMES DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)

Communiqué de la Directrice générale des Impôts

Dans le cadre de la mise en œuvre de la facture électronique certifiée et, conformément aux dispositions de l'article 564 du Code général des impôts et de l'arrêté no2025-0047/MEF/SG/DGI du 05 février 2025 fixant les conditions de commercialisation des systèmes électroniques certifiés de facturation (SECeF) et des systèmes de facturation d'entreprise (SFE) au Burkina Faso, la Direction générale des Impôts informe les éditeurs de solutions de facturation du lancement officiel de la procédure d'homologation des SFE.

À cet effet, les entreprises qui disposent de SFE qu'elles ont développés elles-mêmes pour leur utilisation, ainsi que les éditeurs qui commercialisent ou souhaitent commercialiser des SFE sur le territoire national sont invités à déposer un dossier de demande d'homologation comprenant les pièces suivantes, en vue de l'obtention d'une attestation de conformité :

- 1) un formulaire de demande d'homologation dûment rempli ;
- 2) une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- 3) une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- 4) le certificat d'affiliation à la Caisse nationale de la sécurité sociale ;
- 5) les fiches contenant les spécifications techniques du SFE soumis à l'homologation, y compris :
 - I. Un manuel d'utilisation ;
 - II. Un manuel de contrôle ;
 - III. La brochure du SFE ;
 - IV. Le tableau de conformité des spécifications techniques ;
 - V. Les cas de test ;
- 6) les fichiers d'installation pour SFE sur un support magnétique ;
- 7) l'engagement du fournisseur à effectuer la démonstration de toutes les fonctionnalités du SFE devant le comité d'homologation.

Les dossiers sont recevables à compter du 15 avril 2026, au siège de la Direction générale des Impôts, aux jours et heures ouvrables.

Pour toute information complémentaire relative à la constitution du dossier d'homologation, les éditeurs peuvent contacter nos points focaux aux numéros suivants: 58 24 34 90/ 76 39 65 21 ou à l'adresse mail : fec@dgi.bf

La Directrice générale des Impôts sait compter sur la diligence et la collaboration des entreprises concernées pour la réussite de cette réforme structurante au service de la souveraineté de notre Patrie.

La Directrice générale des impôts



Eliane T. DJIGUEMDE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons
.....
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'HOMOLOGATION DES SYSTEMES
ELECTRONIQUES CERTIFIES DE FACTURATION (SECEF)
ET DES SYSTEMES DE FACTURATION D'ENTREPRISES (SFE)**

I. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Dénomination :
Forme juridique :
Numéro RCCM :
Identifiant financier unique (IFU) :
Adresse:
Téléphone :
Adresse e-mail :

II. REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénoms :
Fonction :
Contacts (téléphone 1 e-mail)

III. IDENTIFICATION DU SYSTÈME À HOMOLOGUER

Type de système (Cochez) SECeF SFE
Version du système:
Éditeur / Développeur:

IV. PIÈCES JOINTES

(Cochez les pièces fournies)

- Copie du RCCM D Copie de l'IFU
- Documentation attestant de l'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale
- Les fiches contenant les spécifications techniques
- Les fichiers d'installation pour SFE sur un support magnétique
- L'engagement du fournisseur à effectuer la démonstration de toutes les fonctionnalités du SFE devant le comité technique
- Autres (préciser) :

V. DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),
agissant en qualité de
certifie exactes les informations fournies dans le présent formulaire et m'engage à me conformer à la réglementation en vigueur.

VI. SIGNATURE

Fait à :
Le :
Signature et cachet du demandeur:
.....

VII. CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception:
Numéro de dossier
Observations/

Bobo-Dioulasso

200 élèves de la petite enfance à la découverte de Sitarail

• Ils sont issus de 3 établissements préscolaires de la ville

• A savoir « les Cigognes », « le Soleil levant » et « la Grâce éternelle »

• Contribuer à leur éveil par une excursion en train

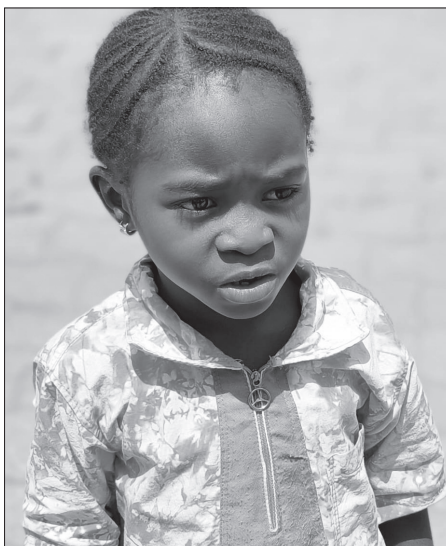
LA Société internationale de transport africain par rail (Sitarail) a accueilli, ce 8 avril 2026, une visite particulière sur ses installations à Bobo-Dioulasso : celle des élèves de la petite enfance. L'objectif de cette initiative était de faire découvrir aux tout-petits les activités de la société ferroviaire.

Au total, environ 200 enfants issus de trois établissements préscolaires de la ville, à savoir « les Cigognes », « le Soleil levant » et « la Grâce éternelle », ont pris part à cette visite éducative. Celle-ci a débuté sur le quai, avec une séance de présentation adaptée à leur âge. Les encadreurs leur ont expliqué, dans un langage simple et accessible, ce qu'est le train, ses différentes destinations, l'histoire du chemin de fer, son importance, ainsi que les missions quotidiennes des agents de Sitarail.

Selon le responsable de la communication de la société, Mathieu Soubeiga, cette activité vise à contribuer à l'épanouissement, à l'éveil et au développement de la culture générale des jeunes enfants. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de Responsabilité sociale de Sitarail, qui met un accent particulier sur le soutien à l'éducation, à la formation professionnelle et académique. « L'homme se construit depuis la base.



Madame Tianhoun/Coulibaly Edith Raïssat, monitrice au centre d'éducation préscolaire «les Cigognes», prenant la parole au nom des monitrices.



Jalila Zongo, élève au centre d'éducation préscolaire les Cigognes.

Donc permettre à ces enfants de découvrir le train, leur raconter l'histoire du che-

le Directeur de la communication et des relations extérieures.

Une immersion éducative au cœur de l'univers ferroviaire

DANS le cadre de son initiative dénommée SITARAIL Schools Days, SITARAIL accueille plus d'un millier d'élèves et d'étudiants de Bobo-Dioulasso, afin de leur faire découvrir l'univers ferroviaire et les métiers qui l'animent.

Le 7 avril 2026, la société a accueilli plus de 300 étudiants de l'IST. Cette visite leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement du transport ferroviaire, les enjeux logistiques, ainsi que les opportunités de carrière dans ce secteur stratégique. Idem pour la centaine d'étudiants de l'Université Aube Nouvelle, reçue le 08 avril 2026.

Plus tôt, dans la matinée, ce sont environ 200 tout-petits issus de trois établissements scolaires qui ont eu le privilège de plonger au cœur de l'univers ferroviaire. À ces jeunes cheminots d'un jour, SITARAIL a offert l'opportunité de faire une navette en train, une première expérience pour eux, vécue avec beaucoup d'émerveillement et de joie. L'engouement se poursuit, puisque d'autres groupes sont attendus durant toute cette semaine, témoignant du succès de cette initiative éducative et de l'intérêt grandissant pour les métiers du chemin de fer chez les apprenants. □

min de fer qui est un patrimoine national, qui reste lié à l'histoire de notre pays contribue à leur éveil », a laissé entendre

Après la séance de présentation, les visiteurs du jour, à savoir les élèves et les différentes monitrices, ont embarqué

à bord du train voyageur pour une petite excursion d'environ un kilomètre. Cette balade a permis à la plupart d'entre eux de vivre leur toute première expérience à bord d'un train. L'objectif était de leur faire découvrir le transport ferroviaire et de susciter, chez les tout-petits, le goût du voyage en train. Un pari visiblement gagné, au regard des différentes réactions des bénéficiaires qui ont exprimé leur satisfaction, à l'issue de cette balade. « Le voyage était génial. Nous disons merci à Sitarail », a laissé entendre Zongo Jalila, une élève de « les Cigognes ».

Ce sentiment de satisfaction est partagé par les monitrices dont leur représentante a laissé entendre que : « Nous sommes très heureux de venir ici à Sitarail. Nous avons été bien accueillis. Nous avons visité le train avec les enfants, qui étaient d'ailleurs très contents. Dans notre activité, nous abordons les moyens de transport avec les enfants sous forme de causerie. Nous sommes venus pour leur montrer concrètement ce qu'est le train. » Et de poursuivre : « Nous repartons très réjouis de ce que nous avons appris sur Sitarail, ses activités et sa contribution au développement socioéconomique du pays. Cette visite va sans doute permettre aux élèves de mieux comprendre ce que nous leur avons expliqué en classe. »

Du côté de Sitarail également, c'est la satisfaction. « Nous voulions rendre les enfants heureux à travers cette visite et cette petite excursion à bord du train, et nous pouvons dire que notre objectif est atteint. Nous sommes très contents d'avoir pu apporter de la joie à ces enfants. »

En rappel, cette visite entre dans le cadre de l'acte 2 de l'initiative School Days de Sitarail. Elle vise à accueillir plus d'un millier d'élèves et d'étudiants de Bobo-Dioulasso, afin de leur faire découvrir l'univers ferroviaire et les métiers qui l'animent. □

Ibrahim GUIRE (Collaborateur)



En rappel, cette visite entre dans le cadre de l'acte 2 de l'initiative School Days de Sitarail



Les élèves embarquent à bord du train.

Insécurité et lutte contre la fraude

Des recommandations pour des actions plus efficaces et des systèmes plus résilients

• A l'issue d'un Colloque international

• A l'initiative de la CNLF

• Vers une action publique plus coordonnée

APRÈS trois jours de réflexions et de partage d'expériences, les rideaux sont tombés, le 8 avril 2026, à Ouagadougou, sur le Colloque international sur la fraude au Burkina Faso. Premier du genre, cet événement, faut-il le rappeler, a été organisé par la Coordination nationale de lutte contre la fraude (CNLF), sous l'égide du ministère burkinabè de l'Economie et des Finances.

Au moment de clôturer la rencontre, ses initiateurs ont estimé que l'objectif a été atteint. En effet, il s'agissait de fournir aux décideurs des éléments d'analyses, en vue de renforcer l'efficacité des dispositifs nationaux de lutte contre la fraude. Et cela, par l'identification des liens que ce phénomène entretient avec l'insécurité, défi majeur pour la région sahélienne.

Justement, les réflexions ont porté sur le thème central : « La lutte contre la fraude dans le contexte de défi sécuritaire dans l'espace AES : enjeux, résilience des systèmes et perspectives d'action ». Cette thématique a été décortiquée, à travers plusieurs panels, par des experts de différents profils : universitaires, douaniers, financiers, environnementalistes, etc. Une preuve, selon plus d'un, que la question de la lutte contre la fraude nécessite un engagement collectif et une réponse holistique.

Parmi les nombreux sous-thèmes développés, l'un d'eux aura reçu une attention particulière : la manifestation et les effets de la fraude. Avec la modération du Directeur général de l'Institut des finances publiques du Burkina (IFPB), Barthélémy Dabré, ce sous-thème a été traité par cinq personnalités : l'Inspecteur des Douanes Sié Francis Tiolé ; Napougarim Zabré et Yassiya Bélem de la Direction générale des Impôts, le chef du département des investigations, de la lutte contre la fraude et la contrefaçon du ministère du Commerce, Kassoum Pagabelem, et le Directeur marketing et commercial de la Société nationale des hydrocarbures (SONABHY), Dieudonné Ouédraogo.



Le colloque a réuni des experts du Burkina et de la sous-région. (Ph. Yvan Sama)

Faisant l'état des lieux de la contrebande au Faso, Francis Tiolé a d'abord souligné que la situation de carrefour qu'occupe le Burkina était de nature à favoriser la circulation des produits illicites. Toutefois, des facteurs économiques, socioculturels et politiques et le chômage ; la porosité des frontières ; l'exploitation artisanale de l'or ; Selon l'Inspecteur des Douanes, les produits objet de la fraude sont essentiellement les produits pharmaceutiques, le carburant, les stupéfiants, la cigarette, ainsi que les explosifs et leurs accessoires. A

Quelques recommandations du colloque

- I**NTENSIFIER les opérations conjointes ;
- Renforcer les coopérations interinstitutionnelles et internationales à travers la mise en place d'une plateforme d'échange des données ;**
- Intégrer la lutte contre la contrefaçon dans la stratégie de lutte contre la fraude ;**
- Acquérir des moyens stratégiques pour une lutte adaptée ;**
- Partager les expériences du voisinage par les échanges stagiaires ;**
- Sensibiliser sur le civisme fiscal pour inciter au paiement de l'impôt ;**
- Spécialiser la formation des acteurs pour la détection rapide du fléau ;**
- Former continuellement les agents des structures de contrôle, afin de leur permettre de faire face à la fraude liée à l'insécurité ;**
- Renforcer la capacité opérationnelle des structures de contrôle ;**
- Intégrer le datamining et l'intelligence artificielle dans la traque des réseaux de fraudeurs ;**
- Digitaliser les services fiscaux pour une réponse coordonnée et innovante, accélérer la transformation numérique ;**
- Moderniser les systèmes et les distributions par l'utilisation des cartes pour les produits subventionnés ;**
- Impliquer les associations des droits de consommateurs et des secteurs privés pour une efficacité dans la lutte ;**
- Confisquer les produits de la fraude ;**
- Judicialiser les cas de fraude en rendant les poursuites obligatoires,**
- Prévoir les régimes fiscaux particuliers pour les entreprises numériques locales pour une incitation aux civismes fiscaux. □**

nourrissent la fraude au Faso. Et de citer, entre autres, les barrières tarifaires, la multiplicité des produits dont l'importation ou l'exportation sont soumises à des autorisations spéciales ; la pauvreté titre d'exemple, la fraude liée aux médicaments prohibés s'est chiffrée à jusqu'à 2,6 milliards FCFA en 2025. Yassiya Bélem qui s'est, lui, intéressé à la fraude fiscale par le biais des tech-

nologies de l'information et de la communication, a alerté sur l'apparition de nouveaux risques d'érosion fiscale avec le développement numérique. Cette érosion part, selon lui, de l'exercice d'activités de manière virtuelle, sans une immatriculation préalable des acteurs économiques auprès de l'administration fiscale. Pour l'expert, ces activités en ligne, aidées par la « fragmentation des moyens de paiement », rendent la fraude fiscale quasi invisible.

Comme la fraude fiscale, la contrefaçon est aussi préoccupante au Faso. C'est ce qu'a souligné Kassoum Pagabelem. Ce fléau soutenu par le développement du commerce informel et la recherche de produits à bas pris par le consommateur a la vie dure au pays des Hommes intègres, note l'investigateur en chef contre la fraude à la Brigade mobile de contrôle économique et de répression des fraudes (BMCRF). Chiffre illustratif : pas moins de 21 500 pagnes contrefaits ont été saisis entre 2024 et 2025.

Dans le secteur des hydrocarbures, la réalité de la fraude n'est pas moins interpellatrice. Selon Dieudonné Ouédraogo, des milliards FCFA se sont évaporés ces dernières années du fait de la fraude dans le secteur. Cette fraude, selon lui, se manifeste par la contrebande du carburant, son siphonage, le changement de destination du carburant subventionné ou encore le reconditionnement. Pour Napougarim Zabré, les conséquences socio-économiques de tout cela sont énormes : compromission de l'équité fiscale ; réduction des capacités de financement de l'Etat ; fragilisation du tissu économique et social ; dégradation des indicateurs macroéconomiques, pertes d'emplois du fait de la concurrence déloyale, effritement de la crédibilité de l'Etat, etc.

Selon le Secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, qui a présidé la clôture du colloque, ce cadre d'échanges est d'un intérêt stratégique pour le gouvernement, en ce sens qu'il devrait marquer « un point de départ vers une action publique plus coordonnée, plus anticipative et plus efficace ». Toujours selon Souleymane Nabolé, ce colloque marque également le départ vers une coopération renforcée entre les États et vers une transformation durable des systèmes de contrôle, fondée sur la modernisation, la digitalisation et le partage d'informations. □

Béranger KABRE (Collaborateur)

Lutte anti-fraude dans l'AES

Brainstorming à Ouaga



« Selon le ministre de l'Economie et des Finances, la fraude pose un défi de souveraineté nationale. » (Ph. Yvan Sama)



Le présidium de la cérémonie d'ouverture du colloque. (Ph. Yvan Sama)

• Sur les enjeux, la résilience des systèmes et les perspectives d'action

• Organisé par la CNLF

• Pour une lutte plus efficace contre le phénomène

CHACQUE année, les pertes liées à la fraude représentent environ 5 % du PIB mondial. Au Burkina Faso, les flux financiers illicites dans le seul secteur extractif ont été estimés à plus de 3.000 milliards FCFA sur la dernière décennie, soit l'équivalent d'une année de recettes fiscales. Ces chiffres donnent un aperçu de l'ampleur du phénomène à l'échelle mondiale et pour les pays pris individuellement. Difficile d'éradiquer le fléau, selon les spécialistes, mais pas question de baisser la garde. C'est dans cette dynamique que la Coordination nationale de la lutte contre la fraude (CNLF) au Faso, sous l'égide du ministère de l'Economie et des Finances, a organisé un Colloque international du 6 au 8 avril 2026, à Ouagadougou.

La rencontre était placée sous le thème : « La lutte contre la fraude dans le contexte de défi sécuritaire dans l'espace AES : enjeux, résilience des systèmes et perspectives d'action ». Elle a réuni un large éventail d'acteurs du Burkina et des pays de la sous-région (Togo, Bénin, Mali, etc.) engagés dans la lutte contre la fraude. Une mobilisation qui a rappelé le caractère transfrontalier du phénomène de la fraude et ses nombreuses conséquences pour les pays. « Ce fléau mondial affecte gravement les économies, fragilise les systèmes fiscaux et douaniers, érode la confiance des citoyens envers les institutions et prive les États de ressources essentielles à la mise en œuvre de leurs politiques publiques », pour reprendre les propos du ministre burkinabè de l'Economie, Dr Aboubakar Nacanabo.

Pour le coordonnateur de la CNLF, la pertinence du thème réside dans le fait qu'au sein de l'espace AES, la problématique de la fraude est amplifiée par un environnement marqué par l'insécurité, qui favorise l'émergence de circuits illicites, le blanchiment de capitaux, le financement d'activités crimi-

nelles et la porosité des frontières économiques. « Dans ce contexte, la fraude ne se contente plus d'affaiblir les finances publiques, elle alimente et entretient les menaces qui pèsent sur la stabilité de nos États », a déclaré Dr Mahamadi Compaoré. Pour lui, il s'agit là d'une approche nouvelle, intégrée et résolument collaborative que le présent colloque entend promouvoir, en réunissant experts, décideurs, praticiens et partenaires autour d'un objectif commun, celui de renforcer la résilience des

un contexte où chaque franc compte. « Ces ressources détournées ou éludées représentent autant de manques à gagner pour financer la sécurité, l'éducation, la santé et les infrastructures », a expliqué le Dr Aboubakar Nacanabo.

Pour le gouvernement burkinabè, les réflexions menées dans le cadre de ce forum s'inscrivent pleinement dans la dynamique du Plan national de développement-Relance. Ce plan qui fait de la mobilisation optimale des ressources domestiques, la

Un lien étroit entre la fraude et l'insécurité au sein de l'AES

Le colloque a permis de mieux cerner les enjeux de la lutte contre la fraude, notamment, le lien étroit qui existe entre ce phénomène et l'insécurité auquel font face les États du Sahel. Le Pr Thomas Yonli, auteur de la leçon inaugurale du colloque, s'est attardé sur ce lien en soulignant que l'insécurité, ajoutée à la porosité des frontières, favorise la fraude autant que la fraude alimente l'insécurité. L'universitaire a expliqué que l'inaccessibilité de certaines zones était de nature à faciliter des activités illicites, tandis que des produits frauduleux nourrissent les activités criminelles. L'orpaillage, du fait de sa faible traçabilité, le commerce numérique, les transactions via mobile money sont autant d'autres nids de développement de la fraude, selon le Pr Yonli. Et de suggérer, entre autres, la relecture des Codes miniers pour prendre en compte les activités d'orpaillage, la digitalisation des flux économiques via une fiscalisation à la source, la construction d'un renseignement financier intégré au sein de l'espace confédéral. En gros, repenser la lutte contre la fraude, pour en faire un levier stratégique de stabilité, de développement et de souveraineté économique. □

systèmes et bâtir des réponses adaptées aux défis du moment.

Le présent colloque vise aussi des objectifs de souveraineté. Le ministre de l'Economie et des Finances l'a dit, la fraude constitue un défi économique, mais aussi un défi de souveraineté, dans

sécurisation des recettes et la lutte contre les pertes liées à la fraude des leviers essentiels pour financer les priorités nationales, notamment en matière de sécurité, d'infrastructures et de services sociaux de base. □

Béranger KABRÉ (Collaborateur)



Le colloque a réuni experts, décideurs, praticiens et partenaires autour d'un objectif commun, celui de renforcer la résilience des systèmes et bâtir des réponses adaptées aux défis. (Ph. Yvan Sama)

Coopération sino-burkinabè

Plus de 100 chirurgies cardiaques réalisées

• Par la 7^e mission médicale chinoise, après 12 mois au Faso

• Ils ont réalisé 119 chirurgies à cœur ouvert

• La mission a été décorée par le gouvernement

FIN de séjour pour la 7^e mission médicale chinoise au Burkina Faso. Une cérémonie d'au revoir a été organisée le vendredi 3 avril 2026 en l'honneur des 13 médecins chinois qui ont passé 12 mois à soigner des patients au pays des Hommes intègres. Elle a connu la présence du ministre de la Santé, Dr Robert Kargougou, du Directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Tengandogo, Lin Somda, et ses collaborateurs, et des représentants de la partie chinoise, dont l'Ambassadeur Zhao Deyong. A l'heure du au revoir, les médecins se sont dit animés de sentiments de reconnaissance envers les Burkinabè et de regret de devoir quitter leurs collègues. «Aujourd'hui, c'est la fin de notre mission au Burkina Faso. En tant que chef d'équipe, je suis particulièrement ému. En repensant au temps passé ici au Burkina Faso, mille mots se résument finalement en deux : reconnaissance et regret », a indiqué Wu Wenbin, chef de la mission.

Plus d'une centaine d'opérations réalisées avec succès

C'est maintenant une tradition pour le CHU de Tengandogo de recevoir des missions médicales chinoises. Pendant un an, les missionnaires chinois ont appuyé les médecins burkinabè en soins cardiaques,



Le ministre de la Santé, Robert Kargougou, a plaidé pour que le CHU de Tengandogo puisse s'approprier la technique de la chirurgie cardiaque invasive.

gastroentérologiques et effectué des missions de consultation sur le terrain. Selon le Directeur général du CHU de Tengandogo, ce sont 80 coronarographies, 119 chirurgies à cœur ouvert, 9 chirurgies à cœur fermé, 32 cathétérismes, cardiaques et 9 chirurgies cardiaques non invasives par la fermeture



L'Ambassadeur Zhao Deyong s'est félicité de l'excellence de la coopération entre le Burkina Faso et son pays.

Tengandogo s'est aussi dit satisfait de l'apport des partenaires chinois dans la formation du personnel de sa structure. «Nous sommes satisfaits de ces douze mois de coopération.

Au-delà de la chirurgie cardiaque et de la cardiologie, il y a aussi eu une fermeture

La 8^e mission déjà sur place

La coopération sanitaire entre le Burkina et la Chine dure depuis plusieurs décennies. Des missions médicales arrivent chaque année de la Chine pour appuyer le personnel burkinabè dans des domaines d'expertise très pointus et de partage d'expérience. La 7^e mission a réalisé plus d'une centaine d'interventions chirurgicales cardiaques sur des patients burkinabè. En fin de séjour, elle sera remplacée par la 8^e mission dont les membres sont déjà au Burkina Faso. En plus de Tengandogo, ils vont appuyer le personnel de l'hôpital de Pala, à Bobo-Dioulasso. □

de shunts intracardiaques qui ont été réalisés par les experts chinois. «Ces chiffres traduisent une réalité bien plus profonde : celle de vies transformées, de familles soulagées et d'un système de santé renforcé», s'est réjoui Lin Somda.

Le premier responsable du CHU de

des anomalies intracardiaques. Ils interviennent dans d'autres domaines comme la gastro.

Pendant ces douze mois, l'équipe a fait beaucoup de choses et elle a contribué à sauver beaucoup de vies des populations burkinabè», a-t-il ajouté.

Une coopération exemplaire entre le Burkina Faso et la Chine

Les efforts déployés par les experts chinois pour sauver la vie de patients ont été salués par la médaille décorative. Les récipiendaires n'ont pas manqué de traduire leur joie aux autorités burkinabè. «Je suis très touché par la remise des décorations et des certificats de reconnaissance à notre chef de mission, ainsi qu'aux membres de la mission médicale chinoise», a indiqué l'Ambassadeur de la Chine au Burkina Faso, Zhao Deyong.

La coopération sanitaire entre les deux pays a débuté il y a plusieurs années. Les missions se succèdent avec les succès qu'on leur connaît. «La coopération sanitaire constitue un domaine clé de notre collaboration bilatérale. Nous avons successivement déjà déployé plusieurs missions médicales chinoises. Pendant leur séjour au Burkina Faso, ils travaillent au CHU de Tengandogo et effectuent aussi des tournées, des consultations bénévoles sur le terrain. Le retour de ce que font nos missions est positif, que ce soit du côté du gouvernement ou du côté des populations », a ajouté Zhao Deyong.

Pour sa part, le ministre de la Santé s'est félicité du succès de la chirurgie cardiaque non invasive, faisant du CHU de Tengandogo, le premier hôpital à pratiquer cette technique en Afrique ». Au regard de l'impact des missions médicales chinoises au Burkina Faso, le ministre Kargougou a plaidé pour que la durée passe d'un an à deux et que le CHU de Tengandogo puisse s'approprier la technique de chirurgie cardiaque non invasive. Pour ce faire, une équipe de 13 médecins burkinabè séjournent en Chine depuis le mois de février, afin de mieux s'outiller sur la technique au profit des populations. □

Jacques Théodore BALIMA
(Collaborateur)



Le gouvernement a salué les efforts accomplis par les membres de la 7^e mission par une décoration.



Les membres de la 7^e mission médicale chinoise et les autorités ont posé pour la postérité.

DE BONNES SOURCES

• Souveraineté alimentaire : la FAO témoin des résultats satisfaisants au Faso

« Le Burkina Faso est un champion dans le processus d'atteinte de la souveraineté alimentaire, au regard des grandes performances enregistrées, lors de la dernière campagne céréalière, ainsi que les grands investissements agricoles constatés sur le terrain ». C'est ce qu'a confié le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Ernest-Moïse Mushekuru, reçu en audience ce 8 avril 2026, par le ministre des Affaires étrangères, Karamoko Jean Marie Traoré.

La rencontre est intervenue 5 mois après l'arrivée du représentant sur le territoire national et après des visites terrain.

Tout en saluant la parfaite collaboration avec le gouvernement burkinabè, notamment le ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, il a indiqué que son institution restait disponible à apporter son appui technique au pays, dans cette lancée qui laisse présager l'atteinte de sa souveraineté à l'horizon 2030. Cerise sur le gâteau, dans la perspective du renforcement de la collaboration entre la FAO et le gouvernement,

le Directeur général de l'institution effectuera une visite au Burkina Faso.

• Coopération économique : les échanges entre la Russie et le Faso se précisent

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Gueorgui Borissenko, et l'Ambassadeur du Burkina Faso à Moscou, Aristide Tapsoba, ont réaffirmé l'engagement des deux pays à développer leur coopération commerciale, économique et d'investissements, lors d'une rencontre le 7 avril 2026.

Selon le communiqué de la diplomatie russe, au cours de l'entretien, les questions cruciales relatives au renforcement des relations russo-burkinabè traditionnellement amicales dans divers domaines ont été abordées. Moscou et Ouagadougou ont aussi confirmé leur volonté de développer le dialogue politique et d'étendre la coopération commerciale, économique et d'investissements mutuellement avantageux pour les deux Nations. Compte tenu de la présidence actuelle du Burkina Faso à la Confédération des États du Sahel (AES), les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer la coopération entre la Russie et l'AES, selon la mission diplomatique.

• Marché boursier : les indices BRVM en progression

Sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), à fin février 2026, l'indice BRVM composite et l'indice BRVM 30 ont respectivement progressé de 14,5% et 12,1% par rapport à leur valeur à fin janvier 2026. A la date du 20 mars 2026, les indices BRVM composite et BRVM 30 se sont repliés respectivement de 2,2% et 1,5% par rapport à leur valeur de fin février 2026.

En glissement annuel, les indices BRVM composite et BRVM 30 se sont raffermis respectivement de 36,1% et 26,3% par rapport à leur moyenne de février 2025. La capitalisation boursière totale a augmenté de 27,8% par rapport à fin février 2025 pour s'établir à 27.583,1 milliards. Cette évolution a été imprimée, notamment, par la hausse des indices des branches « Industriels » : +33,6%, « Consommation de base » : +29,5%, « Services publics » : +20,3%, « Energie » : +18,8%, « Consommation discrétionnaire » : 16,7%, « Services financiers » : 13,4% et « Télécommunications » : +7,9%. La capitalisation du marché des actions s'est accrue de 46,8% à 16.105,0 milliards, tandis que celle du marché des

obligations a progressé de 8,1% à 11.478,1 milliards, selon la note de conjoncture de l'Union.

• UEMOA : le taux d'inflation négatif en février

En février 2026, le taux d'inflation a augmenté, mais est demeuré en territoire négatif. Le maintien des taux négatifs s'explique essentiellement par la poursuite de la diminution des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à -0,1% en février 2026, soit une progression de 0,4 point de pourcentage par rapport au taux de -0,5% enregistré le mois précédent. L'analyse par pays laisse apparaître un niveau général des prix en territoire négatif au Niger (-10,1% contre -10,2% précédemment), en Guinée-Bissau (-3,5% contre -3,0%) et au Bénin (-0,1% contre +0,9%). Une accélération de l'inflation a été observée au Mali (+0,6% contre -0,8%), au Burkina (+0,8% contre +0,2%), en Côte d'Ivoire (+1,9% contre +1,4%), au Sénégal (+0,8% contre +0,4%) et au Togo (+0,4% contre 0,0%). Ces statistiques émanent de la Note de conjoncture économique de l'UEMOA, publiée le 9 avril 2026. □

Semaine Nationale de la Culture

PARTENAIRE

CORIS BANK
INTERNATIONAL

#SNCBOBO2026

Chine – Afrique

La suppression des droits de douane n'est pas seulement une opportunité commerciale, mais un test stratégique pour le continent



Par Cheikh Mbacké Sène

Expert en intelligence économique et communication stratégique
Doctorant en administration des affaires – Atlantic International University

DANS un contexte international marqué par le retour du protectionnisme et la fragmentation des échanges, la décision de la Chine de supprimer les droits de douane sur une large gamme de produits africains apparaît comme un signal fort. À première vue, elle offre une opportunité commerciale inédite aux économies africaines. Mais à y regarder de plus près, elle constitue surtout un test grandeur nature de la capacité du continent à transformer une ouverture extérieure en levier de puissance économique.

Une relation commerciale dense, mais structurellement déséquilibrée

Les relations économiques entre l'Afrique et la Chine ont connu une expansion spectaculaire depuis le début des années 2000. Avec un volume d'échanges oscillant entre 280 et 300 milliards de dollars par an, Pékin s'impose depuis 2009 comme le premier partenaire commercial du continent.

Derrière cette performance quantitative se cache toutefois une réalité plus contrastée. Les exportations africaines

vers la Chine, estimées entre 110 et 120 milliards de dollars, restent largement dominées par les matières premières – hydrocarbures, minerais, produits agricoles bruts. À l'inverse, les importations en provenance de Chine, comprises entre 170 et 180 milliards de dollars, sont majoritairement constituées de biens manufacturés à forte valeur ajoutée.

Ce déséquilibre se traduit par un déficit commercial structurel pour l'Afrique, de l'ordre de 50 à 70 milliards de dollars par an. Il met en évidence une faiblesse persistante : l'incapacité du continent à capter une part significative de la valeur dans les chaînes de production mondiales.

Zéro droit de douane : une opportunité sous condition de transformation

La suppression des droits de douane par la Chine modifie potentiellement la donne. En réduisant les barrières à l'entrée, elle améliore mécaniquement la compétitivité des produits africains sur le marché chinois, l'un des plus vastes au monde. À court terme, cette mesure pourrait entraîner une augmentation des

exportations africaines de 15 % à 25 % sur un horizon de trois à cinq ans, soit un gain additionnel estimé entre 20 et 30 milliards de dollars. Une telle dynamique contribuerait à atténuer le déficit commercial et à diversifier les débouchés extérieurs.

Mais cette projection reste conditionnée à un facteur déterminant : la capacité des économies africaines à produire, transformer et exporter des biens conformes aux exigences du marché chinois. Sans montée en gamme, sans amélioration de la qualité et sans structuration des filières, l'effet de cette ouverture restera limité.

Trois trajectoires possibles à l'horizon 2030

L'impact réel de cette décision dépendra des choix stratégiques opérés par les

continentale africaine. Dans cette hypothèse, les exportations africaines vers la Chine pourraient doubler à l'horizon 2030, avec à la clé une réduction significative du déficit commercial et une création d'emplois à grande échelle.

Un choix géoéconomique assumé par Pékin

Au-delà de ses implications commerciales, cette initiative traduit une stratégie géoéconomique claire de la Chine. En favorisant l'accès des produits africains à son marché, Pékin consolide son influence sur le continent, sécurise ses approvisionnements et se positionne comme un acteur central du partenariat Sud-Sud.

Dans un monde où les grandes puissances redéfinissent leurs alliances économiques, cette politique d'ouverture ciblée contraste avec les tendances protection-

Un test de maturité pour l'Afrique

EN définitive, la suppression des droits de douane par la Chine ne doit pas être perçue comme une simple mesure commerciale. Elle agit comme un révélateur des forces et des fragilités des économies africaines.

L'enjeu dépasse la seule question des échanges : il s'agit de savoir si le continent est en mesure de passer d'un rôle de fournisseur de matières premières à celui d'acteur industriel intégré dans l'économie mondiale.

Car au fond, ce qui se joue aujourd'hui est moins l'accès au marché chinois que la capacité de l'Afrique à construire sa propre puissance économique. □

États africains.

Dans un premier scénario, celui d'une Afrique passive, le modèle actuel perdure. Les exportations restent concentrées sur les matières premières, la dépendance s'accroît et le déficit commercial se creuse. Dans ce cas, la mesure profiterait essentiellement à la Chine.

Un scénario intermédiaire verrait l'émergence de filières plus compétitives, notamment dans l'agro-industrie, le textile ou la transformation minière. Les gains seraient réels, mais encore insuffisants pour modifier en profondeur la structure des échanges.

Enfin, un scénario ambitieux – celui d'une Afrique stratégique – reposerait sur une industrialisation accélérée, une montée en gamme des productions et une meilleure intégration régionale, notamment à travers la Zone de libre-échange

observées ailleurs. Elle place également l'Afrique dans une position singulière : celle d'un continent courtisé, mais encore en quête de cohérence stratégique.

Transformer l'ouverture en puissance économique

Pour tirer pleinement parti de cette opportunité, les économies africaines devront franchir un cap. Cela suppose d'investir massivement dans la transformation industrielle, d'améliorer les infrastructures logistiques, de renforcer les capacités de production et de se conformer aux standards internationaux.

Plus encore, cela exige une véritable politique d'intelligence économique, capable d'identifier les niches de marché, d'anticiper la demande chinoise et de structurer des stratégies d'exportation cohérentes. □



PRIX DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE AFRICAIN 2026



CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ▶ Être burkinabè et avoir entre 18 et 45 ans ;
- ▶ Être fondateur ou cofondateur d'une entreprise légalement constituée et en activité depuis au moins deux ans ;
- ▶ Porter un projet de développement présentant un impact économique, social et environnemental mesurable.

Le Prix Pierre Castel s'adresse exclusivement à des entreprises à but lucratif.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les documents ci-dessous doivent être soumis sur la plateforme dédiée au Prix Pierre Castel : candidature-prix-pierre-castel.org. Tous les documents sont obligatoires. Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères indiqués sera rejeté. Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais.

Les candidats doivent fournir :

- ▶ Une copie d'une pièce d'identité ;
- ▶ Un document officiel attestant de l'existence légale de l'entreprise, le nom du candidat doit figurer sur ce document, le désignant en tant que fondateur ou cofondateur ;
- ▶ Un dossier de présentation de l'entreprise, comprenant :
 - La présentation du porteur de projet (parcours, expérience, vision) ;
 - La présentation de l'entreprise (activité, modèle économique, marché, clients, organisation...) ;
 - Les principaux indicateurs de performance (chiffre d'affaires, croissance, volumes...) ;
 - Les éléments permettant d'apprécier l'impact économique, social et environnemental ;
- ▶ Les éléments financiers de l'entreprise : un bilan comptable ou compte d'exploitation des exercices 2024 et 2025 ; à défaut, tout bilan financier de 2024 et 2025 permettant d'apprécier l'activité économique ;
- ▶ Une présentation du projet de développement, incluant :
 - La stratégie de croissance ;
 - Les perspectives de passage à l'échelle ;
 - La création de valeur et l'impact attendu.

Site web : www.fonds-pierre-castel.org

9^e édition Prix Pierre Castel

